

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2003

« Le Président de l'établissement public de coopération intercommunale, comprenant au moins une commune d'au moins 3 500 habitants, adresse chaque année, avant le 30 septembre, au Maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement.

Ce rapport fait l'objet d'une communication par le Maire au Conseil municipal en séance publique,

au cours de laquelle les délégués de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public intercommunal sont entendus.

Le Président de l'établissement public de coopération intercommunale peut être entendu, à sa demande, par le Conseil municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier.

Les délégués de la commune rendent compte au moins deux fois par an, au Conseil municipal, de l'activité de l'établissement public de coopération intercommunal. »



**Rappel de l'art. L.5211-39 du C.G.C.T. (loi du 12 juillet 1999)**

## SOMMAIRE

- 1 — AVANT- PROPOS
- 2 — ADMINISTRATION GÉNÉRALE
  - Personnel
  - Organe délibérant
  - Locaux
  - Moyens financiers
- 3 — LA CONCESSION
  - Patrimoine
  - Contrôle
  - Redevances de concession
  - Redevance d'occupation du domaine public communal
- 4 — CONVENTION « DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES SAVOIE »
  - Gestion de la Convention
  - Bilan de l'application de la convention en 2003
- 5 — AMÉLIORATION ESTHÉTIQUE DES POSTES DE DISTRIBUTION PUBLIQUE
- 6 — LISTE DES PROJETS D'AMÉLIORATION ESTHÉTIQUE DU RÉSEAU DE DISTRIBUTION PUBLIQUE INSCRIT DANS LE « PROGRAMME TRAVAUX 2003 »
- 7 — COMPTE ADMINISTRATIF 2003 – VUES D'ENSEMBLE
- 8 — RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS 2003
- 9 — PERSPECTIVES



CHAMAZ - © C.A.U.E. de la Savoie

# 1. AVANT-PROPOS

Le Syndicat Départemental d'Electricité de la Savoie existe sous sa forme actuelle depuis 1997 (Convention de Concession signée fin 1996). Il regroupe la plupart des communes du département (sauf celles fonctionnant sous forme de régie d'électricité) et exerce le pouvoir concédant en leur nom.

Les communes de Savoie adhérentes au S.D.E.S. sont propriétaires du réseau de distribution publique implanté sur leur territoire.

La compétence première du S.D.E.S. est celle d'autorité organisatrice du service public de la distribution d'électricité sur le territoire de la concession ; à ce titre ses principales missions sont :

- la négociation des contrats de concession et leurs mises à jour par avenants,
- le contrôle de la bonne exécution des clauses contractuelles,
- le suivi patrimonial des biens concédés, qui sont propriété des communes,
- la représentation des usagers des services publics,
- la gestion de la convention environnement « spécifique Savoie » qui permet au S.D.E.S. de subventionner à hauteur de 60%, des travaux concernant les améliorations esthétiques du réseau concédé,
- l'information aux collectivités locales.

# 2. FONCTIONNEMENT

Le Service d'Administration Générale assure des missions issues de compétences obligatoires exercées par le S.D.E.S, concernant le pouvoir concédant :

- Gestion et formation du personnel ainsi que toutes les tâches liées à la rémunération des agents,
- Préparation et suivi du budget, du compte administratif et des décisions modificatives,
- Instruction administrative et financière des dossiers de demande de subventions concernant les travaux d'amélioration esthétique du réseau,
- Organisation, préparation et suivi des réunions du Bureau et du Comité Syndical,
- Rédaction et diffusion des comptes rendus,
- Rédaction et diffusion du rapport d'activité de l'année écoulée.

Le Service Technique participe en complément à l'exécution de ces missions :

- Collecte et contrôle des bases de déclarations de redevances,
- Contrôle des redevances,
- Instruction technique et financière des dossiers de demandes de subventions,
- Assistance aux communes,
- Coordination et suivi des procédures informatiques.

2

## LE PERSONNEL

- **1 RESPONSABLE ADMINISTRATIF** : Sylviane PHELOUZAT  
secrétariat général - finances - juridique.
- **1 RESPONSABLE TECHNIQUE** : Jean-Elie MOMMESSIN  
assistance aux communes – contrôle – subventions – redevances.
- **1 ADJOINT ADMINISTRATIF** : Catherine DALHOUM  
accueil – comptabilité – subventions.



Sylviane PHELOUZAT



Jean-Elie MOMMESSIN



Catherine DALHOUM

## L'ORGANE DÉLIBÉRANT ET EXÉCUTIF

### LE COMITÉ SYNDICAL :

40 délégués titulaires et 40 délégués suppléants représentatifs des secteurs du département.

- **Premier collège** : 20 membres représentant les communes de l'arrondissement de CHAMBERY.
- **Deuxième collège** : 5 membres représentant les communes de l'arrondissement de SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE.
- **Troisième collège** : 8 membres représentant les communes d'ALBERTVILLE Nord, d'ALBERTVILLE Sud, de BEAUFORT-SUR-DORON, de GRESY-SUR-ISERE et d'UGINE.
- **Quatrième collège** : 7 membres représentant les communes des cantons d'AIME, de BOURG-SAINT-MAURICE, de BOZEL et de MOUTIERS.



ROSELIÈRE  
© C.A.U.E. de la Savoie



## LE BUREAU SYNDICAL :

### ■ PRÉSIDENT :

- Robert CLERC, Maire de Grésy-sur-Aix, Vice-Président du Conseil Général.

### ■ VICE-PRÉSIDENTS :

- François CANTAMESSA, Maire de Venthon,
- André GUILLERME, Représentant de la ville de Moutiers,
- André REYMOND, Maire d'Aiton.

### ■ SECRÉTAIRE :

- Marie-Claude PETREL, Adjointe au Maire d'Aix-les-Bains.

### ■ MEMBRES :

- Paul CASIEZ, Maire de Le Châtelard,
- Michel GRUNBERGER, Adjoint au Maire de Chambéry,
- Alain LASSIAZ, Maire de Tournon,
- Michel POENCIN, Maire de Marthod,
- Joël PRIMARD, Maire de Saint-Genix-sur-Guiers,
- Régis RUFFIER DES AIMES, Maire de Champagny-en-Vanoise,
- René SIBUE, Maire de Fontcouverte-la-Toussuire.

## LES LOCAUX

Locaux acquis en 1998, qui comprennent bureaux, accueil et salle de réunion.

## LES MOYENS FINANCIERS DE L'EXERCICE

### □ Une redevance de fonctionnement : R1

calculée à partir de la population et des longueurs de réseaux des communes adhérentes à l'année n-1, elle est destinée à financer le budget de fonctionnement du Syndicat et le contrôle de la concession.

→ R1 de l'année 2003 = 308 297,19 €.

### □ Une redevance d'investissement : R2

calculée sur les travaux réalisés par les communes adhérentes sur leur réseau, en électrification et en éclairage public à l'année n-2, elle participe au financement de futurs travaux d'investissement de ces communes.

→ R2 de l'année 2003 = 1 463 235,40 €.

*N.B. : Le montant de la redevance R2 est conditionné par les déclarations des communes en ce qui concerne les attestations de recouvrement de la T.V.A. via E.D.F. (terme B) et le questionnaire concernant l'éclairage public (terme E).*

## 3. LA CONCESSION PATRIMOINE EN CONCESSION EN 2003

- 5 137 postes de Distribution Publique
- 4 805 km de réseau Basse Tension
- 3 664 km de réseau Moyenne Tension (HTA- 20 000 Volts)

Ce patrimoine concerne :

- 271 communes adhérentes sur 305, dont Chambéry, Aix les Bains et Albertville (sauf 34 régies et 2 semi-régies)
- 336 196 habitants.

Le département de la Savoie est entièrement en régime urbain d'électrification depuis 1974; en effet c'est EDF qui assure la maîtrise d'ouvrage des extensions, des renouvellements et des renforcements du réseau de la concession.

### CONTRÔLE DE CONCESSION 2003

Conformément à l'article 32 du cahier des charges, le Syndicat a procédé, en 2002-2003, au contrôle de la concession en mandatant l'Association pour l'Expertise des Concessions (A.E.C.).



La Synthèse de cette mission de contrôle a été présentée le 14 avril 2003 par les responsables de l'A.E.C. au Bureau Syndical (dûment mandaté par le Comité Syndical) et en présence du Directeur D'EDF Services Savoie.

**La synthèse écrite de cet audit a été communiquée à chaque commune adhérente au mois de mai 2003.**

Le 24 juin 2003 : Les responsables d'EDF ont présenté le Compte Rendu d'Activité de la Concession (C.R.A.C.) de l'année 2002 au Bureau Syndical.

**Le document complet peut être consulté librement au Syndicat ou être expédié sur demande des communes.**

L'intervention de l'A.E.C. s'est articulée directement autour des thèmes suivants :

1. Suivi pluriannuel sur les années 1998-2000 et 2001 et propositions d'objectifs de qualité de fourniture,
2. Suivi des données patrimoniales,
3. Contrôle d'un échantillon de chantiers Art. 8, lié à la convention « Dispositions Spécifiques Savoie »,
4. Renouvellement des ouvrages concédés (approche comptable),
5. Renouvellement des ouvrages concédés (approche technique),
6. Calcul de la redevance R1 dite de fonctionnement,
7. Calcul de la redevance R2 dite d'investissement,
8. Evaluation de la qualité des services aux communes,
9. Analyse critique du rapport annuel du concessionnaire,
10. Enquête de satisfaction auprès des communes.



## REDEVANCES DE CONCESSION EN 2003

– voir Ch. « Moyens financiers de l'exercice ».

### REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

Le montant de la redevance pour occupation du domaine public des communes par les réseaux d'électricité qui est prévue par le contrat de concession n'avait pas été actualisé depuis un décret du 27 janvier 1956.

L'action collective de l'ensemble des syndicats d'électricité réunis au sein de la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (F.N.C.C.R.), a permis en 2002, la revalorisation de cette redevance qui n'était jusqu'alors pas recouvrée par les communes adhérentes.

La redevance étant à percevoir chaque année auprès d'E.D.F., par les communes ayant dûment délibéré et dès la parution du décret qui précise le nouveau mode de calcul.

Pour l'année 2003, E.D.F. a versé à l'ensemble des communes adhérentes au S.D.E.S. un montant de 95 278 €, correspondant à la redevance due pour l'occupation annuelle du domaine public des communes par les réseaux d'électricité.

## 4. CONVENTION "DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES SAVOIE"

### GESTION DE LA CONVENTION ENVIRONNEMENT EN 2003

#### 1) FINANCEMENT DES PROGRAMMES TRAVAUX

En 2003, le Syndicat a affecté la totalité de la redevance R2 de l'année, soit 1 463 235,40 € (9,6 MF) à hauteur de 20% ou 60%, pour permettre le financement des travaux concernant l'amélioration esthétique du réseau de distribution publique concédé à E.D.F.

Le 24 juin 2003, les membres du Comité Syndical ont décidé de provisionner un montant maximum de 46 000 € (301 740 F), afin de réaliser des opérations d'esthétique sur des postes transformateurs.

Ils ont également donné pouvoir au Bureau Syndical, Commission de programmation des subventions, afin de déterminer les caractéristiques des dossiers à retenir et fixer la limite financière pour chaque opération qui sera prise en charge par le S.D.E.S., sans participation d'E.D.F.

4

#### 2) RÉGLEMENT DES SUBVENTIONS

Grâce à l'action du Syndicat, plus de 14,49 M € H.T. (93,10 MF) de travaux ont été réglés aux communes à ce jour et 606 dossiers ont été acceptés sur 7 années pour un montant total de 20,92 M € H.T. (137,25 MF)

#### 3) REVERSEMENT DE REDEVANCE R2

Le 24 juillet 2000, le Bureau Syndical a voté le reversement d'une partie de la redevance R2 aux communes adhérentes, à hauteur de 10% de son montant, au prorata des travaux déclarés au S.D.E.S. et mandatés par les collectivités à l'année n-2.

Cette décision a été reconduite par le Bureau Syndical le 24 juin 2003.

Cette démarche est destinée à motiver et à sensibiliser les communes pour qu'elles effectuent auprès du S.D.E.S. les déclarations de travaux sur le réseau électrique concédé et le réseau d'éclairage public. En 2003, elle a permis le reversement de 147 409,29 € (966 941,56 F) aux collectivités territoriales concernées.

#### 4) TRAITEMENT DES DOSSIERS DE DEMANDE DE SUBVENTION DÉPASSANT 75 000 €

Compte tenu de l'afflux des demandes et de l'augmentation significative du coût moyen des dossiers, les membres de la Commission ont décidé à l'unanimité, lors de la réunion du 25 juin 2002, de limiter le montant du coût des travaux à 75 000 € (491 967,75 F) par dossier présenté.

Cette mesure a été également appliquée tout au long de l'année 2003.

### BILAN DE L'APPLICATION DE LA CONVENTION ENVIRONNEMENT EN 2003

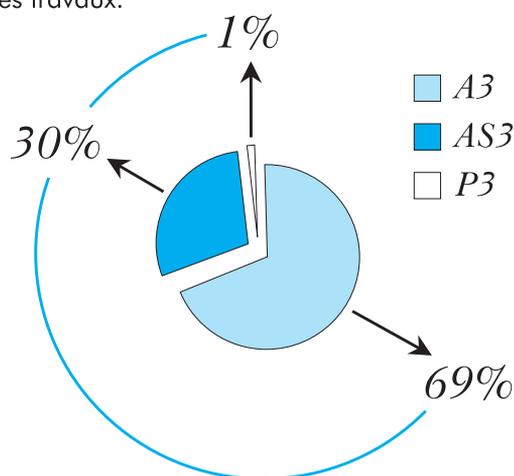
Nombre de dossiers subventionnés :	_____	100
Montant total de travaux HT :	_____ 3,87 M€	(25,36 MF)
Montant total de subvention S.D.E.S. (20%-60%) :	_____ 1,26 M€	(8,28 MF)
Montant total de participation E.D.F. provisionnée (40%) :	_____ 1,06 M€	(6,93 MF)
Montant total de participation des communes (40%) :	_____ 1,55 M€	(10,14 MF)
Moyenne par dossier :	_____ 38 660 €	(253 593 F)
Kilométrage évalué de réseau effacé :	43 km.	



LA CHAMBOTTE  
© Conseil Général de la Savoie  
Photo F. BATAILLARD (Label Image)

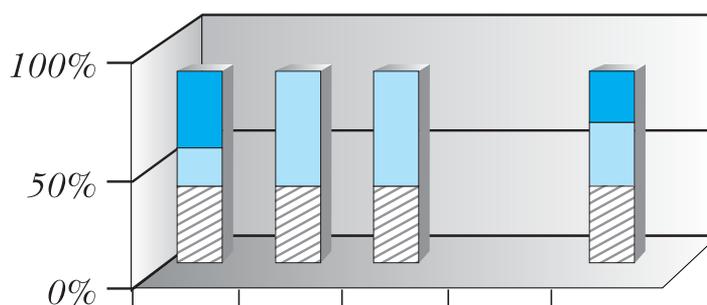
Le Programme Travaux 2003 a été finalisé le 25 novembre 2003, suite à l'instruction des constats de fin de travaux de génie civil et de l'état d'avancement des travaux.

## RÉPARTITION DES DOSSIERS ACCEPTÉS DANS LES « PROGRAMMES TRAVAUX » 2003



## TAUX DE PARTICIPATION DES INTERVENANTS POUR L'EXERCICE 2002

- E.D.F. 40%
- S.D.E.S. 20% ou 60%
- Commune 40%



	A3	AS3	P3	Total
<span style="color: blue;">■</span> E.D.F. 40%	1 056	– €	– €	1 056
<span style="color: lightblue;">■</span> S.D.E.S. 20% ou 60%	528	707	27	1 263
<span style="border: 1px solid black; display: inline-block; width: 10px; height: 10px; vertical-align: middle;"></span> Commune 40%	1 056	471	18	1 546

Dossier catégorie <b>A3</b>	Dossier Accepté 2003, 40% E.D.F., 20% S.D.E.S., 40% Commune
Dossier catégorie <b>AS3</b>	Dossier Accepté 2003, 60% S.D.E.S., 40% Commune, 0% E.D.F.
Dossier catégorie <b>P3</b>	Dossier Habillage Poste, accepté en 2003, 60% S.D.E.S.

## RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION ENVIRONNEMENT S.D.E.S.-E.D.F. (DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES SAVOIE)

La Convention Environnement en cours (2000-2003), expirait le 31 décembre 2003, elle précisait en son article 8 que : « les parties doivent convenir de se rencontrer 6 mois avant l'expiration de la présente convention pour définir conjointement les modalités de son renouvellement total ou partiel ».

Le 21 mars 2003, l'Assemblée du Comité Syndical a souhaité que les premières rencontres débutent au mois de mai 2003, elle a également donné pouvoir au Bureau Syndical pour qu'il se charge de la négociation concernant le renouvellement de cette Convention Environnement S.D.E.S.-E.D.F. et pour qu'elle aborde en parallèle, le sujet de la maîtrise d'œuvre et d'ouvrage des travaux d'amélioration esthétique du réseau concédé à E.D.F., à compter de 2004.

Afin de mener à bien cette négociation, les Membres du Bureau Syndical se sont réunis avec E.D.F., les 27 mai, 24 juin, 9 septembre, 13 octobre et le 25 novembre 2003.

Suite à ces rencontres, les accord suivants ont été approuvés :

### A – DURÉE DE LA CONVENTION

■ Durée de la prochaine convention de 4 années dont 3 années fermes plus 1 année éventuellement révisable suivant des modalités restant à déterminer lors d'une nouvelle négociation, courant 2006 (l'année 2007 étant « neutralisée » du fait des élections municipales et du renouvellement des élus du S.D.E.S., courant juillet).



GRANGE DE HAUTECOMBE  
© C.A.U.E. de la Savoie



## B – MONTANT DE LA PARTICIPATION E.D.F. POUR LA CONVENTION

- participation financière d'E.D.F. (Art.8 du Contrat de Concession) reconduite,
  - prise en compte de la base de 3,5 M€ HT (23 MF) de travaux annuels,
  - durée de la nouvelle Convention : 4 années dont 3 fixes plus 1 révisable,
  - application d'un plafond haut de 1,06 M€ (7 MF) et d'un plafond bas de 0,61 M€ (4 MF), pour la participation du Concessionnaire (Art. 8), correspondant à la participation de 40%, sur les travaux concernés,
  - actualisation annuelle du montant des travaux finançables, en se basant sur l'indice Ingénierie I.N.G. (1,9 % entre 2002 et 2003),
  - évaluation d'une redevance d'investissement R2 annuelle versée par le concessionnaire entre 1,5 M€ (10 MF) et 1,8 M€(12 MF), avec un reversement éventuel de la redevance non utilisée aux communes ou utilisation spécifique indépendante des travaux Art. 8,
- Compte-tenu des ces accords, le 5 décembre, le Bureau Syndical a proposé au Comité Syndical de donner pouvoir au Président, afin de signer avec le Directeur d'E.D.F., la Convention « Dispositions Spécifiques Savoie 2004/2007 » .

## 5. AMÉLIORATION ESTHÉTIQUE DES POSTES DE DISTRIBUTION PUBLIQUE

Le Comité Syndical a pris la décision de provisionner un montant maximum de 46 000 € (301 740 F), afin de réaliser des opérations d'esthétique sur des postes transformateurs de distribution publique.

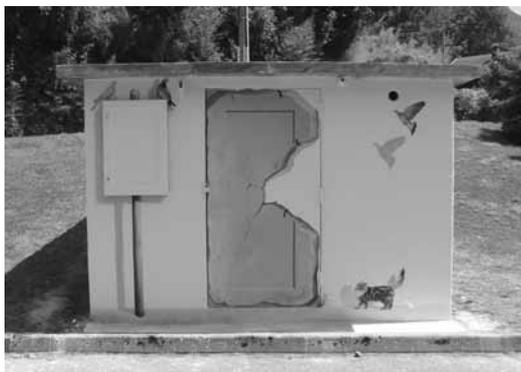
Le Comité Syndical a également donné pouvoir au Bureau Syndical, Commission de programmation des subventions afin de déterminer les caractéristiques des dossiers à retenir et fixer la limite financière pour chaque opération prise en charge par le S.D.E.S., **sans participation d'E.D.F.** Cette enveloppe a été reconduite en 2003 et trois nouveaux projets ont été acceptés par la Commission.

5  
5

CHALLES-LES-EAUX – Montée du Château



CHALLES-LES-EAUX – Rue du Docteur Raugé



CONJUX  
© C.A.U.E. de la Savoie

LISTE DES PROJETS  
LISTE DES PROJETS

## 6. LISTE DES PROJETS D'AMÉLIORATION ESTHÉTIQUE DU RÉSEAU DE DISTRIBUTION PUBLIQUE INSCRITS AU PROGRAMME TRAVAUX 2002

→ Voir document en annexe – pièce n° 1.

## 7. COMPTE ADMINISTRATIF 2003

→ Voir document en annexe - pièce n° 2.

## 8. RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS 2003 VUES D'ENSEMBLE

→ Voir document en annexe - pièce n° 3.

## 9. PERSPECTIVES MAITRISE D'OUVRAGE – MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX D'AMÉLIORATION ESTHÉTIQUE

La Loi n°2000-108 du 10 février 2000 relative à la modernisation et au développement du service public de l'électricité, a des conséquences en matière de maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'œuvre sur les travaux d'enfouissement du réseau concédé à E.D.F.

Les responsables d'E.D.F. Services Savoie ont confirmé à plusieurs reprises, que leur entreprise doit se désengager de ce type d'activité à partir de l'année 2004, afin d'être en conformité avec la nouvelle législation.

En conséquence et compte tenu du fait :

- Que les statuts du S.D.E.S. laissent la maîtrise d'ouvrage aux communes adhérentes qui semblent de ce fait, être les mieux placées pour exercer la maîtrise d'œuvre,
- Que le syndicat n'est pour l'instant pas structuré pour exercer cette compétence,

Le Comité Syndical a décidé de déléguer le Bureau pour traiter ce sujet parallèlement à la négociation du renouvellement de la Convention Environnement, au début de l'année 2003.

Les Statuts du Syndicat prévoient que les communes restent maîtres d'ouvrages des travaux d'amélioration esthétique (Art. 8).

En 2003, le S.D.E.S. a participé avec E.D.F. à un transfert progressif et « accompagné » de la maîtrise d'œuvre aux communes adhérentes et tient à la disposition des communes, une liste de Bureaux d'études compétents pour exercer cette maîtrise d'œuvre.

Un courrier commun S.D.E.S. - E.D.F. a été rédigé à l'attention de toutes les communes adhérentes, afin de les informer sur la nouvelle procédure.

E.D.F. a proposé de continuer, sur l'année 2004, la maîtrise d'œuvre des travaux d'amélioration esthétique (Art. 8), pour les dossiers acceptés en 2003 et ceux mis en dérogation par le Syndicat antérieurement à la Commission du 13/10/2003.

La maîtrise d'œuvre des travaux pour tous les autres dossiers sera dorénavant assurée par les communes maîtres d'ouvrages.

Lors de leur dernière assemblée de l'année 2003, les Membres du Bureau Syndical ont approuvé à l'unanimité cette proposition et ont décidé de demander aux communes possédant un dossier déposé au syndicat antérieurement au 1er janvier 2001, n'étant pas classé en catégorie D (dérogation) ou A (accepté), de reconstituer un dossier en fournissant une nouvelle délibération actant leur volonté de maintenir le projet, avec éventuellement une actualisation du chiffrage.

*Les dispositions concernant la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre des travaux d'amélioration esthétique ont été stipulées dans la nouvelle Convention Environnement « Spécifiques Savoie 2004-2007 ».*



CHAUTAGNE  
© BIZET Hélène



## X. COMMUNICATION

### PARTICIPATION DU SYNDICAT AU CONGRÈS DE LA F.N.C.C.R.

Le congrès national qui a lieu tous les trois ans s'est tenu cette année à LA ROCHELLE du 23 au 27 septembre 2003. Il a rassemblé plus de 800 participants.

La quasi-totalité des Syndicats départementaux de France étaient représentés.

Le Président du S.D.E.S. était accompagné de deux Vice-Présidents, François CANTAMESSA et André GUILLERME ainsi que du Responsable Technique, Jean-Elie MOMMESSIN et de la Secrétaire Générale, Sylviane PHELOUZAT.

Le S.D.E.S. était présent sur le stand Rhône-Alpes parmi les syndicats de la région.

Le panneau d'information et les brochures élaborées pour l'occasion ont permis au Syndicat de se faire mieux connaître.

Un compte-rendu succinct des débats établi par la F.N.C.C.R.S a été communiqué à toutes les communes adhérentes avec le compte-rendu de la réunion du Bureau Syndical du 13 octobre 2003.

Des contacts importants ont également été établis entre Présidents et Directeurs des Syndicats de la Région.

10  
10



Les Présidents des Syndicats d'Electricité devant le stand de la Région Rhône-Alpes.

**Robert CLERC** – Savoie  
**Jean-Paul AMOUDRY** – Haute Savoie  
**Bernard BERGER** – Ardèche  
**Daniel BELON** – Loire  
**Jean BESSON** – Drôme  
**Maurice POUILLY** – Rhône  
**Vital NICAISE** – Isère  
**Patrick CHAIZE** – Ain



GRESY-SIERROZ  
© C.A.U.E. de la Savoie

COMMUNICATION  
COMMUNICATION  
COMMUNICATION





## LES ANNEXES

### PIÈCE N° 1

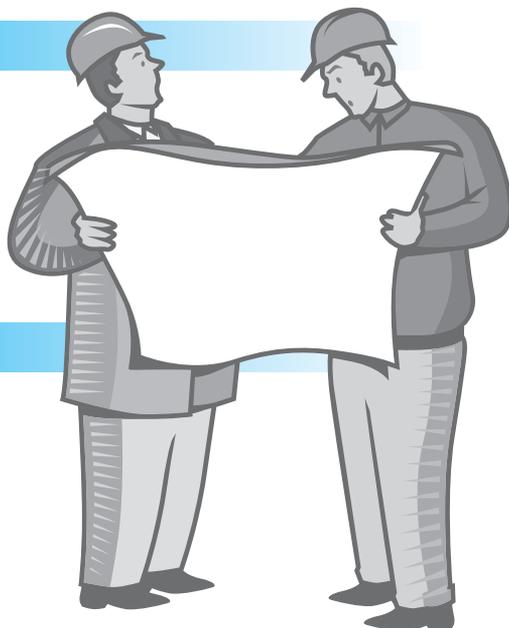
LISTE DES PROJETS D'AMÉLIORATION ESTHÉTIQUE  
DU RESEAU DE DISTRIBUTION PUBLIQUE  
INSCRITS DANS LE « PROGRAMME TRAVAUX 2003 »

### PIÈCE N° 2

COMPTE  
ADMINISTRATIF  
2003

### PIÈCE N° 3

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS 2003



AIX-LES-BAINS – ARC DE CAMPANUS  
© C.A.U.E. de la Savoie

# SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉLECTRICITÉ DE LA SAVOIE

## Liste des dossiers INSCRITS dans le programme Travaux 2003

COMMUNE / SECTEUR	Catégorie	Date commission	EST. GÉNIE CIVIL	EST. CÂBLAGE	EST. MAÎTRISE D'ŒUVRE	TOTAL ESTIMATION H.T.
<b>AIME</b>	Montant total des dossiers acceptés pour la commune :		166 867,76 €		Nombre de dossiers pour la commune : 3	
Village de Longefoy	A3	18.02.2003	27 624,65 € (181 205,83 F)	29 549,65 € (193 833,00 F)	0,00 € (0,00 F)	57 174,30 € (375 038,82 F)
Village de Longefoy – Adray – Calvaire	AS3	13.10.2003	21 570,32 € (141 492,02 F)	25 128,63 € (164 833,01 F)	0,00 € (0,00 F)	46 698,95 € (306 325,03 F)
Village de Planchamp	AS3	13.10.2003	24 954,67 € (163 691,90 F)	38 039,84 € (249 524,99 F)	0,00 € (0,00 F)	62 994,51 € (413 216,90 F)
<b>AIX-LES-BAINS</b>	Montant total des dossiers acceptés pour la commune :		98 138,23 €		Nombre de dossiers pour la commune : 3	
Bd Charcot - Aménagement giratoire	A3	24.06.2003	14 455,00 € (94 818,58 F)	17 516,12 € (114 898,22 F)	0,00 € (0,00 F)	31 971,12 € (209 716,80 F)
Chemin du tir aux Pigeons – 2ème tranche	A3	13.10.2003	17 860,00 € (117 153,92 F)	25 507,11 € (167 315,67 F)	0,00 € (0,00 F)	43 367,11 € (284 469,59 F)
Fresque sur le poste Place Gabriel Pérouse	P3	24.06.2003	22 800,00 € (149 558,20 F)	0,00 € (0,00 F)	0,00 € (0,00 F)	22 800,00 € (149 558,20 F)
<b>ALBENS</b>	Montant total des dossiers acceptés pour la commune :		13 478,50 €		Nombre de dossiers pour la commune : 1	
Chapelle d'Ansigny – 2ème tranche	AS3	25.11.2003	5 670,00 € (37 192,76 F)	7 808,50 € (51 220,40 F)	0,00 € (0,00 F)	13 478,50 € (88 413,16 F)
<b>ALBERTVILLE</b>	Montant total des dossiers acceptés pour la commune :		140 267,46 €		Nombre de dossiers pour la commune : 3	
Rte de Tours - RD 990 – 2ème tranche	A3	18.02.2003	9 000,00 € (59 036,13 F)	9 207,62 € (60 398,03 F)	0,00 € (0,00 F)	18 207,62 € (119 434,16 F)
Chemin de Longeray	A3	13.10.2003	29 250,00 € (191 867,42 F)	28 865,92 € (189 348,00 F)	0,00 € (0,00 F)	58 115,92 € (381 215,42 F)
Rue Suarez – RD 63 – 1ère tranche	AS3	18.02.2003	28 800,00 € (188 915,62 F)	35 143,92 € (230 529,00 F)	0,00 € (0,00 F)	63 943,92 € (419 444,62 F)
<b>ALLUES (LES)</b>	Montant total des dossiers acceptés pour la commune :		11 891,02 €		Nombre de dossiers pour la commune : 1	
Habillage Poste Centre de Secours	P3	24.06.2003	11 647,10 € (76 400,00 F)	243,92 € (1 600,00 F)	0,00 € (0,00 F)	11 891,02 € (78 000,00 F)
<b>ARITH</b>	Montant total des dossiers acceptés pour la commune :		7 049,39 €		Nombre de dossiers pour la commune : 1	
Place du Chef-Lieu	A3	18.02.2003	2 184,00 € (14 326,10 F)	4 865,39 € (31 914,87 F)	0,00 € (0,00 F)	7 049,39 € (46 240,97 F)
<b>ATTIGNAT-ONCIN</b>	Montant total des dossiers acceptés pour la commune :		15 481,08 €		Nombre de dossiers pour la commune : 1	
La Fauchère	A3	13.10.2003	6 600,00 € (43 293,16 F)	8 881,08 € (58 256,07 F)	0,00 € (0,00 F)	15 481,08 € (101 549,23 F)
<b>AVANCHIERS (LES)</b>	Montant total des dossiers acceptés pour la commune :		44 535,21 €		Nombre de dossiers pour la commune : 1	
La Grange	A3	24.06.2003	24 000,00 € (157 429,68 F)	20 535,21 € (134 702,15 F)	0,00 € (0,00 F)	44 535,21 € (292 131,83 F)
<b>BALME (LA)</b>	Montant total des dossiers acceptés pour la commune :		60 630,20 €		Nombre de dossiers pour la commune : 1	
Au Marmot, HTA + BT	A3	13.10.2003	21 600,00 € (141 686,71 F)	39 030,20 € (256 021,33 F)	0,00 € (0,00 F)	60 630,20 € (397 708,04 F)
<b>BARBY</b>	Montant total des dossiers acceptés pour la commune :		34 107,39 €		Nombre de dossiers pour la commune : 1	
Clos Dupuy - (Rue du Prédé)	A3	24.06.2003	17 052,00 € (111 853,79 F)	17 055,39 € (111 876,00 F)	0,00 € (0,00 F)	34 107,39 € (223 729,79 F)
<b>BASSENS</b>	Montant total des dossiers acceptés pour la commune :		19 733,82 €		Nombre de dossiers pour la commune : 1	
Chemin de la Rivière	A3	24.06.2003	10 947,93 € (71 813,71 F)	8 785,89 € (57 631,66 F)	0,00 € (0,00 F)	19 733,82 € (129 445,37 F)
<b>BATHIE (LA)</b>	Montant total des dossiers acceptés pour la commune :		71 666,36 €		Nombre de dossiers pour la commune : 2	
Rue du Vieux Four - Rue des Matelassiers, BT	A3	24.06.2003	29 270,21 € (192 000,00 F)	27 890,41 € (182 949,10 F)	0,00 € (0,00 F)	57 160,62 € (374 949,10 F)
Rue du Vieux Four – Rue des Matelassiers - Partie HTA	AS3	25.11.2003	4 400,00 € (28 862,11 F)	10 105,74 € (66 289,31 F)	0,00 € (0,00 F)	14 505,74 € (95 151,42 F)
<b>BEAUFORT</b>	Montant total des dossiers acceptés pour la commune :		55 052,56 €		Nombre de dossiers pour la commune : 1	
Rue du Pomoncenay – ARECHES	AS3	18.02.2003	25 212,80 € (165 385,13 F)	29 839,76 € (195 736,00 F)	0,00 € (0,00 F)	55 052,56 € (361 121,13 F)
<b>BELLECOMBE-EN-BAUGES</b>	Montant total des dossiers acceptés pour la commune :		8 116,59 €		Nombre de dossiers pour la commune : 1	
Dossier complémentaire, Parking de la Boulangerie – Chef-Lieu	AS3	18.02.2003	-617,01 € (-4 047,32 F)	8 733,60 € (57 288,66 F)	0,00 € (0,00 F)	8 116,59 € (53 241,34 F)
<b>BETTON-BETTONET</b>	Montant total des dossiers acceptés pour la commune :		41 190,66 €		Nombre de dossiers pour la commune : 1	
Chef-Lieu	A3	18.02.2003	23 843,03 € (156 400,02 F)	17 347,63 € (113 793,00 F)	0,00 € (0,00 F)	41 190,66 € (270 193,00 F)
<b>BOURG-SAINT-AURICE</b>	Montant total des dossiers acceptés pour la commune :		70 892,99 €		Nombre de dossiers pour la commune : 1	
Hameau de la Thuile de Vulmix	A3	13.10.2003	36 000,00 € (236 144,52 F)	34 892,99 € (228 883,00 F)	0,00 € (0,00 F)	70 892,99 € (465 027,52 F)
<b>BRAMANS</b>	Montant total des dossiers acceptés pour la commune :		17 836,87 €		Nombre de dossiers pour la commune : 1	
Place Saint-Clair	AS3	24.06.2003	5 085,19 € (33 356,66 F)	12 751,68 € (83 645,54 F)	0,00 € (0,00 F)	17 836,87 € (117 002,20 F)
<b>BRISON-SAINT-INNOCENT</b>	Montant total des dossiers acceptés pour la commune :		67 614,02 €		Nombre de dossiers pour la commune : 3	
RD 48 - Lieu-dit Le Biollay – Poste cabine haute, HTA	A3	24.06.2003	5 145,00 € (33 748,99 F)	21 704,05 € (142 369,24 F)	0,00 € (0,00 F)	26 849,05 € (176 118,22 F)
Chemin du Lac	A3	18.02.2003	2 573,26 € (16 879,48 F)	4 476,50 € (29 363,92 F)	0,00 € (0,00 F)	7 049,76 € (46 243,39 F)
RD 48 – Lieu-dit Le Biollay, BT	A3	24.06.2003	12 135,00 € (79 600,38 F)	21 580,21 € (141 556,90 F)	0,00 € (0,00 F)	33 715,21 € (221 157,28 F)

COMMUNE / SECTEUR	Catégorie	Date commission	EST. GÉNIE CIVIL	EST. CÂBLAGE	EST. MAÎTRISE D'ŒUVRE	TOTAL ESTIMATION H.T.
<b>CESARCHES</b>	Montant total des dossiers acceptés pour la commune :		20 614,62 €		Nombre de dossiers pour la commune : 1	
Cure, Abords de l'Église	A3	18.02.2003	10 800,00 € (70 843,36 F)	9 814,62 € (64 379,69 F)	0,00 € (0,00 F)	20 614,62 € (135 223,04 F)
<b>CEVINS</b>	Montant total des dossiers acceptés pour la commune :		56 296,86 €		Nombre de dossiers pour la commune : 2	
Hameau de Morat	A3	24.06.2003	6 000,00 € (39 357,42 F)	8 621,74 € (56 554,91 F)	0,00 € (0,00 F)	14 621,74 € (95 912,33 F)
Carrefour de La Roche	A3	24.06.2003	22 860,00 € (149 951,77 F)	18 815,12 € (123 419,10 F)	0,00 € (0,00 F)	41 675,12 € (273 370,87 F)
<b>CHALLES-LES-EAUX</b>	Montant total des dossiers acceptés pour la commune :		11 738,00 €		Nombre de dossiers pour la commune : 1	
Fresques sur 2 postes Montée du Château et Rue du Dr Raugé	P3	24.06.2003	11 738,00 € (76 996,23 F)	0,00 € (0,00 F)	0,00 € (0,00 F)	11 738,00 € (76 996,23 F)
<b>CHAMBERY</b>	Montant total des dossiers acceptés pour la commune :		197 639,44 €		Nombre de dossiers pour la commune : 3	
Place Saint-Léger – Allée d'On-cieux 23 à 27, nouveau dossier	A3	24.06.2003	12 600,00 € (82 650,58 F)	35 039,44 € (229 843,66 F)	0,00 € (0,00 F)	47 639,44 € (312 494,24 F)
Déplacement poste, La Favorite, Chemin des Vieux Capucins, Clémenceau	AS3	13.10.2003	37 500,00 € (245 983,88 F)	37 500,00 € (245 983,88 F)	0,00 € (0,00 F)	75 000,00 € (491 967,75 F)
Îlot Rue Basse du Château	AS3	13.10.2003	37 500,00 € (245 983,88 F)	37 500,00 € (245 983,88 F)	0,00 € (0,00 F)	75 000,00 € (491 967,75 F)
<b>CHAMPAGNY-EN-VANOISE</b>	Montant total des dossiers acceptés pour la commune :		80 263,27 €		Nombre de dossiers pour la commune : 1	
Village du Planay, 2ème tranche	A3	24.06.2003	41 272,60 € (270 730,51 F)	38 990,67 € (255 762,03 F)	0,00 € (0,00 F)	80 263,27 € (526 492,54 F)
<b>CHAPELLE BLANCHE (LA)</b>	Montant total des dossiers acceptés pour la commune :		16 804,67 €		Nombre de dossiers pour la commune : 1	
Mairie – École	A3	13.10.2003	5 725,00 € (37 553,54 F)	11 079,67 € (72 677,87 F)	0,00 € (0,00 F)	16 804,67 € (110 231,41 F)
<b>CHAPELLES (LES)</b>	Montant total des dossiers acceptés pour la commune :		31 426,45 €		Nombre de dossiers pour la commune : 1	
Hameau du Parchet	A3	18.02.2003	13 781,70 € (90 402,00 F)	17 644,75 € (115 742,00 F)	0,00 € (0,00 F)	31 426,45 € (206,144,00 F)
<b>CHÂTEAUNEUF</b>	Montant total des dossiers acceptés pour la commune :		120 939,99 €		Nombre de dossiers pour la commune : 2	
Freydière	A3	18.02.2003	20 304,00 € (133 185,51 F)	26 881,47 € (176 330,88 F)	0,00 € (0,00 F)	47 185,47 € (309 516,39 F)
Les Tavaux	A3	24.06.2003	33 436,00 € (219 325,78 F)	40 318,52 € (264 472,15 F)	0,00 € (0,00 F)	73 754,52 € (483 797,94 F)
<b>CHATELARD (LE)</b>	Montant total des dossiers acceptés pour la commune :		77 509,25 €		Nombre de dossiers pour la commune : 2	
VC5 du Champet – BT	A3	13.10.2003	31 200,00 € (204 658,58 F)	30 335,40 € (198 987,18 F)	0,00 € (0,00 F)	61 535,40 € (403 645,76 F)
VC5 du Champet – HTA – 2ème tranche	AS3	13.10.2003	1 753,50 € (11 502,21 F)	14 220,35 € (93 279,38 F)	0,00 € (0,00 F)	15 973,85 € (104 781,59 F)
<b>CHAVANNES-EN-AURIEUX (LES)</b>	Montant total des dossiers acceptés pour la commune :		150 000,00 €		Nombre de dossiers pour la commune : 2	
Lotissement l'Aiguillon – BT – 1ère tranche	AS3	13.10.2003	37 500,00 € (245 983,88 F)	37 500,00 € (245 983,88 F)	0,00 € (0,00 F)	75 000,00 € (491 967,75 F)
Lotissement l'Aiguillon – Côté Lac – 2ème tranche	AS3	13.10.2003	37 500,00 € (245 983,88 F)	37 500,00 € (245 983,88 F)	0,00 € (0,00 F)	75 000,00 € (491 967,75 F)
<b>COGNIN</b>	Montant total des dossiers acceptés pour la commune :		31 655,83 €		Nombre de dossiers pour la commune : 1	
Rue Arago	A3	13.10.2003	15 572,15 € (102 146,61 F)	16 083,68 € (105 502,02 F)	0,00 € (0,00 F)	31 655,83 € (207 648,63 F)
<b>CÔTE D'AIME (LA)</b>	Montant total des dossiers acceptés pour la commune :		14 148,87 €		Nombre de dossiers pour la commune : 1	
Beguevey	AS3	25.11.2003	6 640,00 € (43 555,54 F)	7 508,87 € (49 254,96 F)	0,00 € (0,00 F)	14 148,87 € (92 810,50 F)
<b>CRUET</b>	Montant total des dossiers acceptés pour la commune :		26 310,69 €		Nombre de dossiers pour la commune : 1	
La Baraterie – 2ème tranche	A3	18.02.2003	13 334,53 € (87 468,78 F)	12 976,16 € (85 118,00 F)	0,00 € (0,00 F)	26 310,69 € (172 586,78 F)
<b>DESERTS (LES)</b>	Montant total des dossiers acceptés pour la commune :		64 345,91 €		Nombre de dossiers pour la commune : 2	
Les Favres - HTA + BT	A3	13.10.2003	7 727,92 € (50 691,83 F)	7 985,99 € (52 384,66 F)	0,00 € (0,00 F)	15 713,91 € (103 076,49 F)
Dossier complémentaire, Parking du télésiège à la Féclaz, Poste, HTA	AS3	18.02.2003	22 292,01 € (146 226,00 F)	26 339,99 € (172 779,01 F)	0,00 € (0,00 F)	48 632,00 € (319 005,01 F)
<b>DRUMETTAZ-CLARAFOND</b>	Montant total des dossiers acceptés pour la commune :		64 018,37 €		Nombre de dossiers pour la commune : 2	
Route des Vernes	A3	13.10.2003	18 210,80 € (119 455,00 F)	11 951,09 € (78 394,00 F)	0,00 € (0,00 F)	30 161,89 € (197 849,00 F)
Chemin de Lachat	A3	24.06.2003	18 141,43 € (118 999,98 F)	15 715,05 € (103 083,97 F)	0,00 € (0,00 F)	33 856,48 € (222 083,95 F)
<b>EPERSY</b>	Montant total des dossiers acceptés pour la commune :		10 533,76 €		Nombre de dossiers pour la commune : 1	
Champs Devant	A3	18.02.2003	4 852,02 € (31 827,16 F)	5 681,74 € (37 269,77 F)	0,00 € (0,00 F)	10 533,76 € (69 096,94 F)
<b>ESSERTS-BLAY</b>	Montant total des dossiers acceptés pour la commune :		75 209,38 €		Nombre de dossiers pour la commune : 2	
Traversée du Chef-Lieu, Place de la Mairie – 2ème tranche	A3	25.11.2003	17 100 € (112 168,65 F)	19 022,71 € (124 780,80 F)	0,00 € (0,00 F)	36 122,71 € (236 949,44 F)
Traversée du Chef-Lieu, Place de la Mairie – 1ère tranche	A3	24.06.2003	17 524,01 € (114 949,97 F)	21 562,66 € (141 441,78 F)	0,00 € (0,00 F)	39 086,67 € (256 391,75 F)
<b>FONTCOUVERTE-LA-TOUSSUIRE</b>	Montant total des dossiers acceptés pour la commune :		25 320,56 €		Nombre de dossiers pour la commune : 1	
Hameau de la Rochette	A3	24.06.2003	13 771,18 € (90 333,00 F)	11 549,39 € (75 759,00 F)	0,00 € (0,00 F)	25 320,56 € (166 092,00 F)
<b>FRONTENEX</b>	Montant total des dossiers acceptés pour la commune :		60 118,90 €		Nombre de dossiers pour la commune : 1	
RD 201 - Rue de la Mairie, Rue de la Gare – 1ère tranche	A3	13.10.2003	30 400,00 € (199 410,93 F)	29 718,90 € (194 943,20 F)	0,00 € (0,00 F)	60 118,90 € (394 354,13 F)
<b>GRESY-SUR-AIX</b>	Montant total des dossiers acceptés pour la commune :		66 381,51 €		Nombre de dossiers pour la commune : 2	
Chemin des Mellets	A3	24.06.2003	4 150,00 € (27 222,22 F)	5 695,94 € (37 362,92 F)	0,00 € (0,00 F)	9 845,94 € (64 585,13 F)
Les Mentaz	A3	24.06.2003	25 926,24 € (170 065,00 F)	30 609,32 € (200 784,00 F)	0,00 € (0,00 F)	56 535,57 € (370 849,00 F)
<b>HAUTLUCE</b>	Montant total des dossiers acceptés pour la commune :		75 000,00 €		Nombre de dossiers pour la commune : 1	
VC1 - Entre-deux-Nants - Annuit	A3	13.10.2003	37 500,00 € (245 983,88 F)	37 500,00 € (245 983,88 F)	0,00 € (0,00 F)	75 000,00 € (491 967,75 F)

COMMUNE / SECTEUR	Catégorie	Date commission	EST. GÉNIE CIVIL	EST. CÂBLAGE	EST. MAÎTRISE D'ŒUVRE	TOTAL ESTIMATION H.T.
<b>HAUTEVILLE</b>	Montant total des dossiers acceptés pour la commune :		50 413,68 €		Nombre de dossiers pour la commune : 1	
Lieux-dits l'Église et les Massets	A3	24.06.2003	29 031,18 € (190 432,07 F)	21 382,50 € (140 260,00 F)	0,00 € (0,00 F)	50 413,68 € (330 692,07 F)
<b>HERMILLON</b>	Montant total des dossiers acceptés pour la commune :		49 027,22 €		Nombre de dossiers pour la commune : 2	
Lieu-dit Pont-d'Arc - RD 77	A3	24.06.2003	14 190,00 € (93 080,30 F)	10 385,21 € (68 122,51 F)	0,00 € (0,00 F)	24 575,21 € (161 202,81 F)
Lieu-dit au Quai - RD 77	A3	24.06.2003	9 106,00 € (59 731,44 F)	15 346,01 € (100 663,23 F)	0,00 € (0,00 F)	24 452,01 € (160 394,67 F)
<b>JACOB-BELLECMBETTE</b>	Montant total des dossiers acceptés pour la commune :		51 712,78 €		Nombre de dossiers pour la commune : 1	
Dossier complémentaire – Chemin du Belvédère	AS3	24.06.2003	46 454,32 € (304 720,36 F)	5 258,46 € (34 493,24 F)	0,00 € (0,00 F)	51 712,78 € (339 213,60 F)
<b>JARRIER</b>	Montant total des dossiers acceptés pour la commune :		10 042,06 €		Nombre de dossiers pour la commune : 1	
Plan des Villards	AS3	24.06.2003	4 656,00 € (30 541,36 F)	5 386,06 € (35 330,24 F)	0,00 € (0,00 F)	10 042,06 € (65 871,60 F)
<b>MARCHES (LES)</b>	Montant total des dossiers acceptés pour la commune :		63 138,27 €		Nombre de dossiers pour la commune : 1	
Chemin des Abymes	A3	13.10.2003	32 850,00 € (215 481,87 F)	30 288,27 € (198 678,00 F)	0,00 € (0,00 F)	63 138,27 € (414 159,87 F)
<b>MERCURY</b>	Montant total des dossiers acceptés pour la commune :		75 000,00 €		Nombre de dossiers pour la commune : 1	
Hameau du Chosal	A3	24.06.2003	37 500,00 € (245 983,88 F)	37 500,00 € (245 983,88 F)	0,00 € (0,00 F)	75 000,00 € (491 967,75 F)
<b>MODANE</b>	Montant total des dossiers acceptés pour la commune :		55 956,97 €		Nombre de dossiers pour la commune : 1	
Rue de Chavières	A3	13.10.2003	20 629,50 € (135 320,65 F)	35 327,47 € (231 733,01 F)	0,00 € (0,00 F)	55 956,97 € (367 053,66 F)
<b>MOTTE-SERVOLEX (LA)</b>	Montant total des dossiers acceptés pour la commune :		131 732,29 €		Nombre de dossiers pour la commune : 3	
Parcours de santé La Servanière	A3	24.06.2003	25 186,66 € (165 213,67 F)	21 782,83 € (142 886,00 F)	0,00 € (0,00 F)	46 969,49 € (308 099,67 F)
Villard - BT + HTA	A3	18.02.2003	37 500,00 € (245 983,88 F)	37 500,00 € (245 983,88 F)	0,00 € (0,00 F)	75 000,00 € (491 967,75 F)
Av. Charles Albert – 2ème tranche	AS3	13.10.2003	0,00 € (0,00 F)	9 762,80 € (64 039,77 F)	0,00 € (0,00 F)	9 762,80 € (64 039,77 F)
<b>MOUTIERS</b>	Montant total des dossiers acceptés pour la commune :		23 918,40 €		Nombre de dossiers pour la commune : 1	
Chemin du Coteau, Av. des XVIe Jeux Olympiques	A3	24.06.2003	7 842,30 € (51 442,12 F)	16 076,10 € (105 452,30 F)	0,00 € (0,00 F)	23 918,40 € (156 894,42 F)
<b>MOUXY</b>	Montant total des dossiers acceptés pour la commune :		40 436,88 €		Nombre de dossiers pour la commune : 1	
RD 211, Chemin des Raymond, Chemin des Bolon – 2ème tranche	A3	13.10.2003	25 620,03 € (168 056,38 F)	14 816,85 € (97 192,16 F)	0,00 € (0,00 F)	40 436,88 € (265 248,54 F)
<b>NOTRE-DAME-DES-MILLIÈRES</b>	Montant total des dossiers acceptés pour la commune :		5 481,56 €		Nombre de dossiers pour la commune : 1	
Chemin de l'Église – 2ème tranche	A3	18.02.2003	0,00 € (0,00 F)	5 481,56 € (35 956,68 F)	0,00 € (0,00 F)	5 481,56 € (35 956,68 F)
<b>NOVALAISE</b>	Montant total des dossiers acceptés pour la commune :		42 277,19 €		Nombre de dossiers pour la commune : 1	
Route du Banchet – Route d'Ayn	A3	24.06.2003	16 246,90 € (106 572,68 F)	26 030,29 € (170 747,51 F)	0,00 € (0,00 F)	42 277,19 € (277 320,19 F)
<b>PALLUD</b>	Montant total des dossiers acceptés pour la commune :		28 170,32 €		Nombre de dossiers pour la commune : 1	
Carrefour de l'Etraz, 2ème tranche – Bassin des Chapelles	A3	24.06.2003	12 800,00 € (83 962,50 F)	15 370,32 € (100 822,69 F)	0,00 € (0,00 F)	28 170,32 € (184 785,19 F)
<b>PRALOGNAN-LA-VANOISE</b>	Montant total des dossiers acceptés pour la commune :		44 660,05 €		Nombre de dossiers pour la commune : 2	
Côtes de Rosset	A3	24.06.2003	4 216,70 € (27 659,74 F)	15 385,76 € (100 923,97 F)	0,00 € (0,00 F)	19 602,46 € (128 583,71 F)
Piste de la Combe des Bieux, HTA	AS3	24.06.2003	4 813,60 € (31 575,15 F)	20 243,99 € (132 791,87 F)	0,00 € (0,00 F)	25 057,59 € (164 367,02 F)
<b>RAVOIRE (LA)</b>	Montant total des dossiers acceptés pour la commune :		76 033,58 €		Nombre de dossiers pour la commune : 2	
Rue Hector Berlioz	A3	18.02.2003	19 209,00 € (126 002,78 F)	19 525,67 € (128 080,00 F)	0,00 € (0,00 F)	38 734,67 € (254 082,78 F)
Av. de la Liberté	A3	13.10.2003	18 560,00 € (121 745,62 F)	18 738,91 € (122 919,19 F)	0,00 € (0,00 F)	37 298,91 € (244 664,81 F)
<b>RUFFIEUX</b>	Montant total des dossiers acceptés pour la commune :		62 817,37 €		Nombre de dossiers pour la commune : 1	
Hameau de Putignet	A3	13.10.2003	31 300,00 € (205 314,54 F)	31 517,37 € (206 740,39 F)	0,00 € (0,00 F)	62 817,37 € (412 054,94 F)
<b>SAINT-ALBAN-D'HURTIÈRES</b>	Montant total des dossiers acceptés pour la commune :		48 452,26 €		Nombre de dossiers pour la commune : 1	
Chef-Lieu, Chevillard, La Cletaz – 2ème tranche	AS3	25.11.2003	24 849,19 € (163 000,00 F)	23 603,07 € (154 825,95 F)	0,00 € (0,00 F)	48 452,26 € (317 826,00 F)
<b>SAINT-ALBAN-LEYSSE</b>	Montant total des dossiers acceptés pour la commune :		17 867,95 €		Nombre de dossiers pour la commune : 1	
Route de Chesses	A3	18.02.2003	5 369,10 € (35 218,99 F)	12 498,85 € (81 987,08 F)	0,00 € (0,00 F)	17 867,95 € (117 206,07 F)
<b>SAINTE-MARIE-D'ALVEY</b>	Montant total des dossiers acceptés pour la commune :		16 609,11 €		Nombre de dossiers pour la commune : 1	
VC5 et VC8 – BT Le Plan	AS3	25.11.2003	7 025,00 € (46 080,98 F)	9 584,11 € (62 867,64 F)	0,00 € (0,00 F)	16 609,11 € (108 948,62 F)
<b>SAINT-GENIX-SUR-GUIERS</b>	Montant total des dossiers acceptés pour la commune :		7 844,91 €		Nombre de dossiers pour la commune : 1	
La Bouverie – 2ème tranche – câblage	AS3	13.10.2003	0,00 € (0,00 F)	7 844,91 € (51 459,24 F)	0,00 € (0,00 F)	7 844,91 € (51 459,24 F)
<b>SAINT-JEAN-D'ARVES</b>	Montant total des dossiers acceptés pour la commune :		52 110,06 €		Nombre de dossiers pour la commune : 1	
Le Villard – 1ère tranche – HTA + BT	AS3	13.10.2003	9 200,00 € (60 348,04 F)	42 910,06 € (281 471,54 F)	0,00 € (0,00 F)	52 110,06 € (341 819,59 F)
<b>SAINT-JEAN-DE-BELLEVILLE</b>	Montant total des dossiers acceptés pour la commune :		49 951,51 €		Nombre de dossiers pour la commune : 1	
Chef-Lieu – 4ème tranche	AS3	13.10.2003	22 480,00 € (147 459,13 F)	27 471,51 € (180 201,29 F)	0,00 € (0,00 F)	49 951,51 € (327 660,43 F)
<b>SAINT-JEOIRE-PRIEURÉ</b>	Montant total des dossiers acceptés pour la commune :		109 255,84 €		Nombre de dossiers pour la commune : 2	
Chemin de Lachat – VC1	A3	18.02.2003	19 200,00 € (125 943,74 F)	26 579,22 € (174 348,25 F)	0,00 € (0,00 F)	45 779,22 € (300 292,00 F)
Chemin de Rosset – HTA + BT	AS3	24.06.2003	17 140,69 € (112 435,56 F)	46 335,93 € (303 943,78 F)	0,00 € (0,00 F)	63 476,62 € (416 379,33 F)
<b>SAINT-MARTIN-DE-BELLEVILLE</b>	Montant total des dossiers acceptés pour la commune :		110 892,24 €		Nombre de dossiers pour la commune : 2	
Les Granges BT – Dossier complémentaire	AS3	24.06.2003	25 751,51 € (168 918,83 F)	11 415,69 € (74 882,02 F)	0,00 € (0,00 F)	37 167,20 € (243 800,85 F)
Village de Villarabout – 1ère tranche	AS3	13.10.2003	38 250,00 € (250 903,55 F)	35 475,04 € (232 701,00 F)	0,00 € (0,00 F)	73 725,04 € (483 604,55 F)

COMMUNE / SECTEUR	Catégorie	Date commission	EST. GÉNIE CIVIL	EST. CÂBLAGE	EST. MAÎTRISE D'ŒUVRE	TOTAL ESTIMATION H.T.
<b>SAINT-PAUL-SUR-YENNE</b>	Montant total des dossiers acceptés pour la commune :		13 309,98 €		Nombre de dossiers pour la commune : 1	
Chef-Lieu - École (sécurisation)	AS3	25.11.2003	6 988,25 € (45 839,92 F)	6 321,73 € (41 467,83 F)	0,00 € (0,00 F)	13 309,98 € (87 307,75 F)
<b>SAINT-PIERRE-D'ALBIGNY</b>	Montant total des dossiers acceptés pour la commune :		15 677,72 €		Nombre de dossiers pour la commune : 1	
Le Péchet	A3	24.06.2003	7 200,00 € (47 228,90 F)	8 477,72 € (55 610,20 F)	0,00 € (0,00 F)	15 677,72 € (102 839,10 F)
<b>SONNAZ</b>	Montant total des dossiers acceptés pour la commune :		51 397,85 €		Nombre de dossiers pour la commune : 2	
Village du Crêt	A3	18.02.2003	8 800,00 € (57 724,22 F)	12 570,91 € (82 459,76 F)	0,00 € (0,00 F)	21 370,91 € (140 183,98 F)
Chemin des Fourches	A3	24.06.2003	14 049,79 € (92 160,58 F)	15 977,15 € (104 803,23 F)	0,00 € (0,00 F)	30 026,94 € (196 963,81 F)
<b>TREVIGNIN</b>	Montant total des dossiers acceptés pour la commune :		43 927,86 €		Nombre de dossiers pour la commune : 1	
Chef-Lieu	A3	24.06.2003	18 000,00 € (118 072,26 F)	25 927,86 € (170 075,61 F)	0,00 € (0,00 F)	43 927,86 € (288 147,87 F)
<b>UGINE</b>	Montant total des dossiers acceptés pour la commune :		63 519,26 €		Nombre de dossiers pour la commune : 1	
Hameau des Rippes	AS3	13.10.2003	28 282,34 € (185 520,00 F)	35 236,91 € (231 139,00 F)	0,00 € (0,00 F)	63 519,26 € (416 659,00 F)
<b>VARRENS-ARVEY</b>	Montant total des dossiers acceptés pour la commune :		71 227,87 €		Nombre de dossiers pour la commune : 1	
Féchoz - Chef-Lieu - HTA + BT - Tère tranche	A3	24.06.2003	21 996,46 € (144 287,32 F)	49 231,41 € (322 936,88 F)	0,00 € (0,00 F)	71 227,87 € (467 224,20 F)
<b>VERTHEMEX</b>	Montant total des dossiers acceptés pour la commune :		72 816,55 €		Nombre de dossiers pour la commune : 1	
Village du Campet et de l'Abbaye	A3	13.10.2003	37 570,00 € (246 443,04 F)	35 246,55 € (231 202,21 F)	0,00 € (0,00 F)	72 816,55 € (477 645,26 F)
<b>VILLARD-SUR-D'ORON</b>	Montant total des dossiers acceptés pour la commune :		19 009,33 €		Nombre de dossiers pour la commune : 1	
L'Etraz	A3	24.06.2003	7 388,14 € (48 463,00 F)	11 621,19 € (76 230,00 F)	0,00 € (0,00 F)	19 009,33 € (124 693,00 F)
<b>VIVIERS-DU-LAC</b>	Montant total des dossiers acceptés pour la commune :		70 540,48 €		Nombre de dossiers pour la commune : 2	
Chemin du Lac	A3	13.10.2003	3 273,89 € (21 475,31 F)	9 002,12 € (59 050,04 F)	0,00 € (0,00 F)	12 276,01 € (80 525,35 F)
Boissy	AS3	13.10.2003	15 113,84 € (99 140,29 F)	43 150,63 € (283 049,58 F)	0,00 € (0,00 F)	58 264,47 € (382 189,87 F)

# RÉCAPITULATIF

## des dossiers INSCRITS dans le Programme Travaux 2003

Nombre de dossiers : 100

Lg tranchée estimée (ml) : 43 042

Lg câble estimée (ml) : 50 140

13

	Est. G.C.	Est. câblage	Est. M.O.	Total Est.
Moyenne H.T.	17 893,17 €	20 767,39 €	0,00 €	36 660,56 €
Total H.T.	1 789 316,63 € 11 737 147,69 F	2 076 739,19 € 13 622 516,06 F	0,00 € 0,00 F	3 866 055,82 € 25 359 663,76 F

Classification S.D.E.S. trîée par Code	2003	Nouveau Dossier 2003, avant passage en Commission	C3	Dossier Non Prioritaire Reporté à la Prochaine Commission 2003
	A3	Dossier Accepté 2003, 40 % E.D.F., 20 % S.D.E.S., 40 % Commune	P3	Dossier habillage poste, accepté 2003 60% S.D.E.S.
	AS3	Dossier Accepté 2003, 60 % S.D.E.S., 40 % Commune, 0 % E.D.F.	X3	Dossier annulé en commission 2003
	Bd3	Dossier de l'Année 2003 Prioritaire avec Dérogation	EXC3	Dossier exceptionnel 2003



VERTHEMEX : Village du Campet avant travaux



VERTHEMEX : Village du Campet après travaux

RUFFIEUX – Hameau de Putignet avant travaux



RUFFIEUX – Hameau de Putignet après travaux



LA BALME - Village les Marmots : avant et après travaux



LE CHATELARD - VC5 Le Champet : avant et après travaux

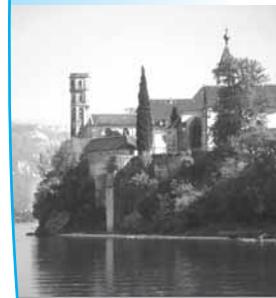
# COMPTE ADMINISTRATIF

## EXERCICE 2003 - VUES D'ENSEMBLE -

SOMMAIRE

<b>I — INFORMATIONS GÉNÉRALES</b>	
2. Exécution du budget	16
<b>II — PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	
Équilibre financier du compte administratif – A. fonctionnement	17
– B. investissement	18
Balance générale du compte administratif – Dépenses	19
– Recettes	20
<b>III — VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	
A — Fonctionnement – Vue d'ensemble	21
B – Investissement – Vue d'ensemble	22-23

*N.B. : L'intégralité du compte administratif a été communiqué à l'ensemble des communes adhérentes avec le compte-rendu de la réunion du Comité Syndicales du 2 mars 2004.*



ABBAYE D'HAUTECOMBE  
© Conseil Général de la Savoie  
Photo Photostar

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES		I		
2 – EXÉCUTION DU BUDGET – DÉPENSES		2-1		
TOTAL DU BUBGET	RÉSULTAT DE L'EXÉCUTION		Résultat/Solde (A)	
	Mandats émis	Titres émis (dont 1068)		
1 231 258,98	3 819 153,29	2 587 894,31		
Fonctionnement (sf 002)	1 219 723,49	1 804 323,03	584 599,54	
Investissement (sf 001)	11 535,49	21 326,69	9 791,20	
002 Résultat reporté N-1	0,00	1 967 416,14	1 967 416,14	
001 Solde d'investissement N-1	0,00	26 087,43	26 087,43	
TOTAL PAR SECTION	Dépenses	Recettes	Résultat/Solde	
Fonctionnement	1 219 723,49	3 771 739,17	2 552 015,68	
Investissement	11 535,49	47 414,12	35 878,63	
RESTES À RÉALISER – DÉPENSES				
Chapitre /Article	Libellé	Prévu	Mandats émis	Dépenses engagées non mandatées
TOTAL		3 310 897,09	1 231 258,98	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT (Total)				
011	Charges à caractère général	159 600,00	126 874,10	0,00
012	Charges de personnel	113 715,00	100 432,90	0,00
022	Dépenses imprévues	9 000,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gest. courante	2 964 000,00	975 719,79	0,00
66	Charges financières	300,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	375,00	75,00	0,00
68	Dotations aux amort. et prévisions	16 622,09	16 621,70	0,00
SECTION D'INVESTISSEMENT (Total)				
19	Diff. sur réalisations d'immobilisations	1 400,00	1 396,30	0,00
20	Immobilisations incorporelles	15 000,00	6 326,84	0,00
21	Immobilisations corporelles	30 885,00	3 812,35	0,00

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES		I		
2 – EXÉCUTION DU BUDGET – RECETTES		2-2		
Dépenses	RESTE À RÉALISER		RÉSULTAT CUMULÉ = A + B	
	Recettes	Solde (B) *		EXCÉDENT
0,00	0,00	0,00	2 587 894,31	
0,00	0,00	0,00	584 599,54	
0,00	0,00	0,00	9 791,20	
			1 967 416,14	
			26 087,43	
0,00	0,00	0,00	2 552 015,68	
0,00	0,00	0,00	35 878,63	
RESTES À RÉALISER – RECETTES				
Chapitre /Article	Libellé	Crédits ouverts	Titres émis	Titres restant à émettre
TOTAL		1 502 672,56	1 825 649,72	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT (Total)				
013	Atténuation de charges	1 000,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	1 459 000,00	1 771 532,59	0,00
76	Produits financiers	20 000,00	20 832,58	0,00
77	Produits exceptionnels	1 475,00	11 957,86	0,00
SECTION D'INVESTISSEMENT (Total)				
10	Dotations, fonds div. et réserves	4 500,00	4 629,99	0,00
19	Diff. sur réalisations d'immobilisations	75,00	75,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations	16 622,56	16 621,70	0,00

## 1 – ÉQUILIBRE FINANCIER DU COMPTE ADMINISTRATIF

1-A

## A – SECTION DE FONCTIONNEMENT – RÉALISATIONS

MANDATS ÉMIS		TITRES ÉMIS	
<b>OPÉRATIONS RÉELLES</b> Gestion des Services			
011 Charges à caractère général	126 874,10	70 Produits des services du domaine	
012 Charges de personnel et assimilés	100 432,90	73 Impôts et taxes	
65 Autres charges de gestion courante	975 719,79	74 Dotations et subventions	
014 Atténuation de produits		75 Autres produits de gestion courante	1 771 532,59
		013 Atténuation de charges	
<b>Total dépenses de gestion des services</b>	<b>1 203 026,79</b>	<b>Total recettes de gestion des services</b>	<b>1 771 532,59</b>
<b>Résultat courant non financier</b> .....			<b>568 505,80</b>
66 Charges financières		76 Produits financiers	20 832,58
<b>Résultat financier</b> (= Recettes – Dépenses, procédé du signe - si négatif) .....			<b>20 832,58</b>
67 Charges exceptionnelles		77 Produits exceptionnels	10 561,56
		7911 Indemnité de sinistre	
<b>Résultat exceptionnel</b> (= Recettes – Dépenses, procédé du signe - si négatif) .....			<b>10 561,56</b>
<b>TOTAL DÉPENSES RÉELLES DE L'EXERCICE (I)</b>	<b>1 203 023,79</b>	<b>TOTAL RECETTES RÉELLES DE L'EXERCICE (II)</b>	<b>1 802 926,73</b>
<b>SOLDE DES OPÉRATIONS RÉELLES : EXÉDENTS (II - I)</b> .....			<b>599 899,94</b>
<b>DÉFICIT (II - I)</b> .....			<b>0,00</b>

## OPÉRATIONS D'ORDRE DE SECTION À SECTION

<i>Transferts entre sections dont :</i>		<i>Transferts entre sections dont :</i>	
6741 Subventions ou dot. équip. en nature		72 Travaux en régie	
675 Valeur compt. immobil. fins cédées		776 Différences sur réal. reprises au	1 396,30
676 Différences sur réal. transf. en i.	75,00	777 Quote part des subvent. d'inv. travaux	
68 Dotations aux amortissements et provisions	16 621,70	78 Reprises sur amortiss. et provisions	
Autres		79 (sauf 7911) Transfert de charges	
		Autres	
<b>TOTAL DÉPENSES D'ORDRE (III)</b>	<b>16 696,70</b>	<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE (IV)</b>	<b>1 396,30</b>
<b>AUTOFINANCEMENT DÉGAGÉ : POSITIF (III-IV)</b> .....			<b>15 300,40</b>
<b>NÉGATIF (IV-III)</b> .....			
<b>TOTAL DÉPENSES DE L'EXERCICE (A1 = I + III)</b>	<b>1 219 723,49</b>	<b>TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE (A2 = II + IV)</b>	<b>1 804 323,03</b>

	Mandats et titres émis (col 1)	Résultat reporté N-1 (col. 2)	CUMUL SECTION = (col. 1 + 2)	Restes à réaliser N
Dépenses	A1 1 219 723,49	D002	1 219 723,49	
Recettes	A2 1 804 323,03	R002 1 967 416,14	3 771 739,17	

## 1 – ÉQUILIBRE FINANCIER DU COMPTE ADMINISTRATIF

1-B

## B – SECTION D'INVESTISSEMENT – RÉALISATIONS

MANDATS ÉMIS		TITRES ÉMIS	
<b>OPÉRATIONS RÉELLES</b>			
<b>Dépenses Financières</b> 10 Reprise sur apports, dotations et r. 13 Reprise sur subventions d'investissement 16 Remboursement d'emprunts 26 Participations et créa. rattachées... 27 Prêts et immobilisations financières <b>Dépenses d'équipement</b> Total c : 20, 21 et 23 (en opérations et hors opérations) 45 Opérations pour compte de tiers	10 139,19	<b>Ressources propres externes</b> 10 Dotations et fonds propres (sf. 1068) 138 Subventions d'invest. non affectées 27 Remboursement de prêts <b>Autres ressources externes</b> <b>– définitives :</b> 13 Subventions <b>– non définitives :</b> 16 Emprunts et dettes 45 Opérations pour compte de tiers	4 629,99
<b>TOTAL DÉPENSES RÉELLES DE L'EXERCICE</b>	<b>V 10 139,19</b>	<b>TOTAL RECETTES RÉELLES DE L'EXERCICE</b>	<b>VI 4 629,99</b>
<b>BESOIN D'AUTOFINANCEMENT (Dépenses réelles - Recettes réelles)</b> .....			<b>5 509,20</b>

## OPÉRATIONS D'ORDRE À L'INTÉRIEUR DE LA SECTION

Opérations Patrimoniales	VII	Opérations Patrimoniales	VIII
--------------------------	-----	--------------------------	------

## OPÉRATIONS D'ORDRE DE SECTION À SECTION

<b>Transferts entre sections dont :</b> 139 Reprise sur subventions 14,15, 29, 39, 49, 59 Reprise sur provision 19 Diff. sur réalisation d'immobilisation 20, 21, 23 Travaux en régie 481 Charges à répartir Autres	1 396,30	<b>Transferts entre sections dont :</b> 14,15, 29, 39, 49, 59 Provisions 28 Amortissements des immobilisations 20, 21, 23, 26, 27 Sorties d'actif 19 Diff. sur réalisations d'immobilisations 45 Opérations pour le compte de tiers 481 Amortissement des charges à répartir Autres	16 621,70  75,00
<b>TOTAL DÉPENSES D'ORDRES DE SECTION À SECTION</b>	<b>IX 1 396,30</b>	<b>TOTAL RECETTES D'ORDRES DE SECTION À SECTION</b>	<b>X 16 696,70</b>
<b>AUTOFINANCEMENT PROPRE À L'EXERCICE :</b> .....			<b>15 300,40</b>
<i>(solde des opérations section par section = X - IX, précédé du signe - si négatif)</i>			
<b>TOTAL DES DÉPENSES DE L'EXERCICE B1 =</b> V + VII + IX	<b>11 535,49</b>	<b>TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE B2 =</b> VI + VIII + X	<b>21 326,69</b>

	Mandats et titres émis (col1)	Solde d'exécution N-1 (col2)	CUMUL SECTION = (col1 + col2)	Restes à réaliser N
<b>DÉPENSES</b>	<b>B1</b> 11 535,49	<b>D001</b>	11 535,49	
<b>RECETTES</b>	<b>B2</b> 21 326,69	<b>R001</b> 26 087,43	47 414,12	
<b>AFFECTATION N-1</b>	<b>R1068</b>			

## 2 – BALANCE GÉNÉRALE – DÉPENSES

2-1

## 1 – MANDATS ÉMIS

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL	
<b>Chap</b>	<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>	<b>1 203 026,79</b>	<b>16 696,70</b>	<b>1 219 723,49</b>	
011	Charges à caractère général	126 874,10		126 874,10	<b>A1</b>
012	Charges de personnel et assimilés	100 432,90		100 432,90	
014	Atténuation de produits				
65	Autres charges de gestion courante	975 719,79		975 719,79	
66	Charges financières				
67	Charges exceptionnelles		75,00	75,00	
68	Dotations aux amortissements et provisions		16 621,70	16 621,70	

Chap	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre		TOTAL	
			De section à section	À l'intérieur de la section		
<b>TOTAL</b>		<b>10 139,19</b>	<b>1 396,30</b>		<b>11 535,49</b>	<b>B1</b>
<b>Dépenses réelles ou d'ordre</b>		<b>10 139,19</b>	<b>0,00</b>		<b>10 139,19</b>	
10	Dotations, fonds divers					
13	Subventions d'investissement					
16	Remboursement d'emprunts					
20	Immobilisations incorporelles	6 326,84			6 326,84	
21	Immobilisations corporelles	3 812,35			3 812,35	
23	Immobilisations en cours					
	Opération d'équipement (total)					
26	Acquisitions de participations					
27	Autres immobilisations fin					
45	Opérations pour compte de tiers					
<b>Dépenses d'ordre</b>		<b>0,00</b>	<b>1 396,30</b>	<b>0,00</b>	<b>1 396,30</b>	
18	Affectations					
22	Immobilisations reçues en affectation					
24	Immobilisations affectées, concédées					
14	Provisions règlementées					
15	Provisions pour risques et charges					
19	Moins value de cession		1 396,30		1 396,30	
.9	Reprises sur provision pour dépréciation					
28	Amortissement des immobilisations					
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices					

19

	Dépenses totales	Déficits ou soldes N-1	TOTAL SECTION
<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>A1 1 219 723,49</b>	<b>D002</b>	<b>1 219 723,49</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>B1 11 535,49</b>	<b>D001</b>	<b>11 535,49</b>

## 2 – BALANCE GÉNÉRALE – RECETTES

2-2

## 2 – TITRES ÉMIS

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL	
<b>Chap</b>	<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>	<b>1 802 926,73</b>	<b>1 396,30</b>	<b>1 804 323,03</b>	<b>A2</b>
70	Produit des services du domaine				
73	Impôts et taxes				
74	Dotations et participations				
75	Autres produits de gestion courante	1 771 532,59		1 771 532,59	
013	Atténuations de charges				
76	Produits financiers	20 832,58		20 832,58	
77	Produits exceptionnels	10 561,56	1 396,30	11 957,86	
79	Transferts de charges				
72	Travaux en régie				
78	Reprises sur provisions				

Chap	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre		TOTAL	
			De section à section	À l'intérieur de la section		
<b>TOTAL</b>		<b>4 629,99</b>	<b>16 696,70</b>		<b>21 326,69</b>	<b>B2</b>
<b>Dépenses réelles ou d'ordre</b>		<b>4 629,99</b>			<b>4 629,99</b>	
10	Dotations, fonds divers	4 629,99			4 629,99	
13	Subvention d'investissement					
16	Emprunts et dettes					
27	Autres immobilisations financières					
45	Opérations pour compte de tiers					
<b>Dépenses d'ordre</b>		<b>0,00</b>	<b>16 696,70</b>	<b>0,00</b>	<b>16 696,70</b>	
18	Affectations					
22	Immobilisations reçues en affectation					
24	Immobilisations affectées, concédées					
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
23	Immobilisations en cours					
26	Participations					
14	Provisions règlementées					
15	Provisions pour risques et charges					
19	Plus values de cession		75,00		75,00	
28	Amortissement des immobilisations		16 621,70		16 621,70	
.9	Provision pour dépréciation					
481	Amortissements des charges à répartir					

	Recettes	Excédent ou solde N-1	Affectation	TOTAL SECTION
<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>A2</b> 1 804 323,03	<b>R002</b> 1 967 416,14		3 771 739,17
<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>B2</b> 21 326,69	<b>R001</b> 26 087,43	<b>R1068</b>	47 414,12

A – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

A

**Pour mémoire...**

L'Assemblée délibérante a voté le budget de l'exercice :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement
- avec les opérations définies en page pour la section d'investissement
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur n'a pu procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- 657142 – 65742
- 657143 – 65743.

Chap	Libellé	CRÉDITS OUVERTS (prévisions)	CRÉDITS EMPLOYÉS (ou à employer)		CRÉDITS À ANNULER
			Réalisations	Restes à réaliser	
	<b>TOTAL DÉPENSES</b>	<b>3 263 612,09</b>	<b>1 219 723,49</b>	<b>0,00</b>	<b>2 043 888,60</b>
011	Charges à caractère général	159 600,00	126 874,10		32 725,90
012	Charges de personnel	113 715,00	100 432,90		13 282,10
65	Autres charges de gestion courante	2 964 000,00	975 719,79		1 988 280,21
014	Atténuation de produits				
66	Charges financières	300,00			300,00
67	Charges exceptionnelles	375,00	75,00		300,00
022	Dépenses imprévues	9 000,00			9 000,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	16622,09	16 621,70		0,39
023	Virement à la section d'investissement				

	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>1 481 475,00</b>	<b>1 804 323,03</b>	<b>0,00</b>	
70	Produits de services du domaine et ventes div.				
73	Impôts et taxes				
74	Dotations, subventions et participations				
75	Autres produits de gestion courante	1 459 000,00	1 771 532,59		
013	Atténuation de charges	1 000,00			
76	Produits financiers	20 000,00	20 832,58		
77	Produits exceptionnels	1 475,00	11 957,86		
79	Transferts de charges				
72	Travaux en régie				
78	Reprises sur provisions				

	Mandats et titres émis (col1)	Résultat reporté N-1 (col2)	CUMUL SECTION = (col1 + col2)	Restes à réaliser N
<b>DÉPENSES</b>	1 219 723,49	<b>D002</b>	1 219 723,49	
<b>RECETTES</b>	1 804 323,03	<b>R002</b>	1 967 416,14	3 771 739,17

1) RÉCAPITULATION – TOTAL DÉPENSES DE LA SECTION

Nature	Crédits ouverts Prévisions	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits à annuler
<b>TOTAL</b>	<b>47 285,00</b>	<b>11 535,49</b>		<b>35 749,51</b>
<b>Dépenses d'équipement</b>	<b>45 885,00</b>	<b>10 139,19</b>		<b>35 745,81</b>
Individualisées en opérations Non individualisées en opérations	45 885,00	10 139,19		35 745,81
<b>45 Opérations pour compte de tiers</b>				
<b>Dépenses financières</b>	1 400,00	1 396,30		3,70
Opérations réelles 020 Dépenses imprévues Opérations d'ordre de section à section	1 400,00	1 396,30		3,70
<b>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</b>				
001 Solde d'exécution reporté				

2) ÉQUIPEMENT – DÉPENSES NON INDIVIDUALISÉES

Chap	Intitulé	Crédits ouverts Prévisions	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits à annuler
	<b>TOTAL</b>	<b>45 885,00</b>	<b>10 139,19</b>	<b>0,00</b>	<b>35 745,81</b>
		0,00	0,00	0,00	0,00
20	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>15 000,00</b>	<b>6 326,84</b>	0,00	<b>8 673,16</b>
205	Concessions et droits similaires, brevets,	15 000,00	6 326,84	0,00	8 673,16
21	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>30 885,00</b>	<b>3 812,35</b>	0,00	<b>27 072,65</b>
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	21 675,00	3 812,35	0,00	17 862,65
2184	Mobilier	9 210,00		0,00	9 210,00

1) RÉCAPITULATION – TOTAL RECETTES DE LA SECTION

NATURE	Crédits ouverts prévisions	Titres émis	Restes à réaliser
<b>TOTAL</b>	<b>47 285,00</b>	<b>47 414,12</b>	
<b>Recettes d'équipement (sauf 138)</b>			
13 Subventions d'investissements 16 Emprunts et dettes assimilées 20, 21, 23, Immobilisations, travaux annulés			
<b>45 Opérations pour compte de tiers</b>			
<b>Recettes financières</b>	<b>21 197,56</b>	<b>21 326,69</b>	
Opérations réelles (sauf 1068)	4 500,00	4 629,99	
1068 Affectation Opérations d'ordre de section à section	16 697,56	16 696,70	
<b>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</b>			
001 Solde d'exécution reporté	26 087,44	26 087,43	

2) ÉQUIPEMENT – RECETTES NON AFFECTÉES À UNE OPÉRATION

Chap	Intitulés	Crédits ouverts prévisions	Titres émis	Restes à réaliser
	<b>TOTAL (sauf 138)</b>	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
21	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	0,00	0,00	0,00

3) ÉQUIPEMENT – RECETTES AFFECTÉES AUX OPÉRATIONS VOTÉES

N°	Crédits ouverts prévisions	Titres émis	Restes à réaliser	Besoins(-) ou excédent de financement
	0,00	0,00	0,00	0,00

# MEMENTO DES DÉCISIONS PRISES TOUT AU LONG DE L'ANNÉE 2003

## RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

*Le compte-rendu des décisions prises lors des Assemblées Générales, des réunions du Bureau Syndical et de la Commission d'inscription au Programme de Travaux est systématiquement communiqué à toutes les Communes adhérentes.*

### RÉUNION DU BUREAU SYNDICAL DU 18 FÉVRIER 2003

- Possibilités de financement de la 1ère commission de programmation 2003
- Programmation 2003 – Pré-programmation 2004
- Négociation concernant le renouvellement de la Convention Environnement S.D.E.S.-E.D.F. (Dispositions Spécifiques Savoie)
- Maîtrise d'ouvrage – maîtrise d'œuvre des travaux d'amélioration esthétique.

### ASSEMBLEE GÉNÉRALE DU COMITÉ SYNDICAL DU 21 MARS 2003

- Présentation et vote du compte de gestion de 2002
- Présentation et vote du compte administratif de 2002
- Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2002
- Présentation et vote du budget primitif 2003
- Régime indemnitaire du Personnel Administratif
- Négociation concernant le renouvellement de la Convention Environnement S.D.E.S.-E.D.F. (Dispositions Spécifiques Savoie)
- Maîtrise d'ouvrage – maîtrise d'œuvre des travaux d'amélioration esthétique
- Mission de contrôle – Audit 2002
- Délégation au Bureau Syndical

### RÉUNION DU BUREAU SYNDICAL DU 14 AVRIL 2003

- Synthèse de la mission de contrôle A.E.C. 2002

### RÉUNION DU BUREAU SYNDICAL DU 27 MAI 2003

- Négociation concernant le renouvellement de la Convention Environnement S.D.E.S.-E.D.F. (Dispositions Spécifiques Savoie)
- Maîtrise d'ouvrage – maîtrise d'œuvre des travaux d'amélioration esthétique.

### RÉUNION DU BUREAU SYNDICAL DU 24 JUIN 2003

- Présentation du compte-rendu annuel de concession E.D.F.
- Négociation concernant le renouvellement de la Convention Environnement S.D.E.S.-E.D.F. (Dispositions Spécifiques Savoie)
- Maîtrise d'ouvrage – maîtrise d'œuvre des travaux d'amélioration esthétique
- Congrès F.N.C.C.R. – Autorisation de mandat spécial au Président et aux Vice-Présidents
- Congrès F.N.C.C.R. – Prise en charge des frais de mission du Personnel
- Prime de service et de rendement concernant le Responsable Technique
- Possibilités de financement de la 2ème commission de programmation 2003.
- Reversement de redevance R2 aux communes pour 2002
- Programmation 2003 – Pré-programmation 2004
- Amélioration esthétique des postes de distribution publique

### RÉUNION DU BUREAU SYNDICAL DU 9 SEPTEMBRE 2003

- Négociation concernant le renouvellement de la Convention Environnement S.D.E.S.-E.D.F. (Dispositions Spécifiques Savoie)
- Maîtrise d'ouvrage – maîtrise d'œuvre des travaux d'amélioration esthétique

### RÉUNION DU BUREAU SYNDICAL DU 13 OCTOBRE 2003

- Négociation concernant le renouvellement de la Convention Environnement S.D.E.S.-E.D.F. (Dispositions Spécifiques Savoie)
- Maîtrise d'ouvrage – maîtrise d'œuvre des travaux d'amélioration esthétique
- Possibilités de financement de la 3ème commission de programmation 2003
- Programmation 2003 – Pré-programmation 2004
- Participation du Syndicat au congrès de la F.N.C.C.R.

### RÉUNION DU BUREAU SYNDICAL DU 25 NOVEMBRE 2003

- Renouvellement de la Convention Environnement S.D.E.S.-E.D.F.
- Maîtrise d'ouvrage – maîtrise d'œuvre des travaux d'amélioration esthétique
- Possibilités de financement de la 4ème Commission de Programmation 2003
- Etat du programme travaux 2003 – au 25/11/2003 (avant commission)
- Suivi du pré-programme travaux 2004 (dossiers en dérogation)
- Ouverture du marché de l'électricité à la concurrence pour les collectivités au 1/07/2004.



LE BOURGET-DU-LAC  
© Conseil Général de la Savoie



LA CHAPELLE DU MONT-DU-CHAT  
© C.A.U.E. de la Savoie